



Santé: une place pour les patients

■ Une association de «patients partenaires» vient d'être créée à la maison de santé de Mérignac ■ Pour placer le patient «au cœur» du projet de santé ■ D'autres projets veulent ouvrir la santé aux citoyens.



L'association patients partenaires de Mérignac est constituée de six femmes (deux absentes sur la photo), mais ouverte à tous les patients de la maison de santé. Photo Quentin Petit

Galland: «Il faut du temps pour des choses concrètes»

Depuis des années, il est investi pour défendre les droits des patients. Il fut le président Nouvelle-Aquitaine de France-Assos Santé, la fédération des associations de patients dont il



reste adhérent. Alain Galland (Archive Majid Bouzzit) est aussi patient expert au sein CHU de Poitiers (service de néphrologie), lui-même ayant subi un greffe de rein. Il résume l'importance de la voix des patients: «La loi Kouchner a donné en 2002 des droits nouveaux aux malades et à l'expression politique des usagers. On ne peut pas décider pour les gens sans leur demander leur avis. Les Français sont très attachés à leur système de santé et il doit être protégé.» Alain Galland reconnaît que les initiatives de collectifs dans les maisons de santé sont fragiles: «Je fais partie de celui mis en place dans la maison de santé de Ruelle. On voulait développer de la prévention mais le covid a tout chamboulé. Le seul fait concret en deux ans c'est l'affichage d'une charte sur la relation patients/professionnels. Il faut du temps pour lancer des choses concrètes.»

Frédéric BERG
fberg@charentelibre.fr

Des citoyens-usagers au cœur du système de santé. La maison de santé pluridisciplinaire de Mérignac inaugure une nouvelle forme de «démocratie sanitaire» qui devrait se développer dans les prochaines années, pour que la santé ne soit plus le domaine réservé des «sachants» mais bien l'affaire de tous.

L'association des patients partenaires de Mérignac vient tout juste d'être créée. «On voulait que les patients partagent leurs avis et construisent le projet de santé avec les professionnels», souligne Laurence Guillot-Noël, coordinatrice de la maison de santé ouverte en 2008 et par ailleurs art-thérapeute au sein de la structure qui compte des médecins, kinés, infirmières, podologue, sophrologue et une pharmacie.

«Notre première mission va consister à nous faire connaître auprès de l'ensemble des usagers. On crée quelque chose de nouveau et toutes les idées comme les compétences sont les bienvenues», appelle Deirdre Datchary, la présidente de l'association dont le bureau nouvellement constitué compte cinq autres patientes, «chacune ayant son rôle».

Fonder des pratiques nouvelles

Élisabeth Maisonneuve, trésorière adjointe, va s'occuper de la communication. «On va créer un logo, lancer un site Internet. Ensuite, on veut constituer des groupes de paroles, organiser des soirées à thèmes, des animations...», énumère cette assistante sociale à la retraite qui voudrait «créer des liens avec les patients âgés et isolés» et même avec certains résidents de l'Ehpad mitoyen de 80 places.



En prenant en compte leur expérience, on améliore la considération rendue aux patients.

À terme, l'idée est que cette association s'étoffe et que les usagers prennent une part active à la construction de leur propre projet d'accompagnement. «Ce projet a vu le jour grâce à l'ouverture d'esprit des médecins. Pour eux, le projet de santé doit être co-construit avec les patients», appuie Virginie Lapouge, secrétaire adjointe. «Les mentalités évoluent, à tous les niveaux», ajoute la présidente. C'est ainsi que la création de ce groupe de patients partenaires a été

aidée par l'Agence régionale de santé (ARS) qui multiplie les appels à projets, pour aider à la «construction d'une véritable démocratie sanitaire» (Lire ci-dessus).

«Il existe des groupes, collectifs ou associations de patients partenaires dans plusieurs instances de santé publiques ou hospitalières et même privées. Les droits des patients ont beaucoup évolué ces dernières années, notamment en matière d'information et de considération. En prenant en compte leur expérience, on améliore la considération rendue aux patients. Avant, ils étaient le maillon d'une chaîne, aujourd'hui ils sont acteurs», détaille Laurence Guillot-Noël qui résume la «philosophie» de ce projet: «Écouter, établir un objectif commun, réaliser ensemble.»

Ce projet pourrait faire école, la Charente comptant une trentaine de maisons de santé. Gilles Raymond, médecin à L'Isle-d'Espagnac et président de MG16, principal syndicat de généralistes, y

est favorable: «Impliquer le patient, c'est plutôt positif, dans l'air du temps. Ça peut permettre de corriger l'image du médecin un peu paternaliste, pense-t-il. Mais on a forcément un biais de recrutement, les patients intéressés sont ceux qui s'impliquent pour leur santé. Il faut trouver le moyen de toucher ceux qui sont en rupture de soins.»



François Fraysse, ARS Nouvelle-Aquitaine

«Dynamiser la démocratie sanitaire»

François Fraysse, ancien directeur de l'hôpital de Cognac est l'actuel directeur de la stratégie à l'Agence régionale de santé (ARS) de Nouvelle-Aquitaine. Il défend l'idée d'une «démocratie sanitaire qui doit se développer encore et encore.»

L'ARS incite à la création de groupe de patients partenaires, pourquoi?

François Fraysse. On essaye de dynamiser cette démocratie sanitaire. L'implication des patients citoyens est essentielle. Chaque année, l'ARS finance des projets innovants, des projets qui associent les usagers aux établissements. Ce n'est pas réservé aux hôpitaux, mais c'est étendu aux établissements médico-sociaux, aux CCAS, à la médecine ambulatoire, aux

maisons de santé. L'idée générale, c'est de donner de la voix aux patients. C'est une grande orientation du projet de santé de l'ARS.

Associer patients et soignants, c'est gagnant?

C'est bénéfique pour tous. Le renforcement des droits du patient, notamment grâce à la loi Kouchner, a été très bénéfique. Aujourd'hui, on doit aller au-delà, on doit aller vers un véritable partenariat. La Charente est ainsi dynamique en matière de démocratie sanitaire. Il y a de très beaux projets comme celui mené à Confolens, avec l'implication des usagers de l'Ehpad, et celui de Mérignac. Vous savez, les maisons de santé, c'est l'avenir du système. Les

jeunes professionnels de santé n'ont pas envie d'un exercice isolé.

L'ARS Nouvelle-Aquitaine a lancé début août un appel à projets «Patient partenaire en cancérologie». Vous pouvez nous expliquer?

On veut inciter les établissements qui ont une activité en cancérologie à recruter des hommes et des femmes concernés par le cancer. L'idée est qu'ils deviennent membres salariés de l'équipe de professionnels de santé de l'établissement auquel ils sont rattachés. Ils pourront aborder des problématiques peu soulevées avec le personnel soignant, devenir des interlocuteurs privilégiés des malades, coanimer des réunions et des rencontres où seront présents les personnes malades

François Fraysse, ancien directeur de l'hôpital de Cognac, aujourd'hui directeur de la stratégie de l'ARS.



Archive Majid Bouzzit

et leur entourage. L'ARS va financer 6 à 8 postes à temps partiel. C'est une première expérience en France qui devrait durer trois ans et faire l'objet d'une évaluation précise. Sur ce projet, on monte même un module de formation avec l'université des patients de La Sorbonne.